

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-718442

145128

☒ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1157 Société : Royal Air Maroc

☐ Actif ☒ Pensionné(e) ☐ Autre

Nom & Prénom : HAMAYED ELMILI Rafik

Date de naissance : 07/03/1989

Adresse : 11 Rue de la Méditerranée Andalous - CASA

Tél. : 06 45 31 53 15 Total des frais engagés : 1100 Dhs

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin

Docteur Hassan JAMMI
CARDIOLOGUE
20, Rue Oumaima SAYAH
Bd. Al Massira Al Khadra - Casa
Tél. 0522 39 31 01 - Fax: 0522 36 79 35

Cachet du médecin : VININ 3

Date de consultation : 26 DEC 2018

Nom et prénom du malade : HAMAYED ELMILI Rafik Age : 83 ans

Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie : Remplacement valve Ao + Ao

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : Scapula + pectoraux

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Cas Le : 14/01/23

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

Docteur Hassan
CARDIOLOGUE
Rue Oumama SAHAR
Mascara 4000218
Tél: 0802 18 48000061
Fax: 0522 36 79 35

Echap
doppia
condizionata

EXECUTION DES ORDONNANCES

[illegible]

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

[illegible]

AUXILIAIRES MEDICAUX

[illegible]

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Casablanca le

26 DEC. 2022

NOTE D'HONORAIRES

NOM : HAMAYED ELMIL
PRENOM : Rafik
ORGANISME : MUPRAS

CONSULTATION + ELECTROCARDIOGRAMME : 300.00
ECHO DOPPLER CARDIAQUE : 800.00
ECHO DOPPLER ARTERIEL DES MI :
ECHO DOPPLER DES VAISSEAUX DU COU :
ECHO DOPPLER DES ARTERES RENALES :
ECHO DOPPLER VEINEUX MI :
EPREUVE D'EFFORT :
HOLTER RYTHMIQUE DE 24 H :
HOLTER TENSIONNEL DES 24 H :
AUTRE :
TOTAL : 1100.00 DHs

Soit : mille cent dix-huit

Docteur Hassan JAMMI
CARDIOLOGUE
20, Rue Oumaima SAYAH
Bd. Al Massira Khadra - Casa
Tel 0522 39 31 01 Fax 0522 36 79 35
GSM 066 14 94 22
ICF 0910 420061
Dr H. JAMMI

PT.Name : HAMAYED EL MILI RAFIK
Physician :
Exam.Date : 25-12-2022

Page-2

<Comments>

LE 06/10/2022, RVAO PAR BIOPROTHESE SUR IAO 2 ET REMPLACEMENT AO ASCENDANTE DE 60 MM, ET MYECTOMIE DE BIGELOW, SUITES SIMPLES, DEPUIS QQ JOURS, ACCES DE TACHYCARDIE PARFOIS NOCTURNE A 160 /MN.

VG de taille normale, Hypertrophie septale moderee 17 mm

Pas d'anomalies de la cinetique segmentaire, Bonne fonction systolique globale.

OG et cavites droites non dilatees.

IT minime, PAPS normale.

Micro IM insignifiante.

PRVG basses. Bon fonctionnement de la bioprothese aortique, GPM a 7 mmHg, sans IAO.

Physician's SIGNATURE

Docteur Hassen JAMMI
CARDIOLOGUE
20, Rue Oumaima SAYAH
Bd. Al Massira Al Jadida - Casa
Tél. 0522 39 31 01 - Fax: 0522 36 79 35
INP: 091080218
ICE: 001698148000061

CABINET DE CARDIOLOGIE DR HASSAN JAMMI

Cardiac Func. Exam.

Patient Information

ID : x221225-114206
Name : HAMAYED EL MILI RAFIK
Sex : Male

25-12-2022

Site Information

Study Description :
Referring Physician:
Reporting Physician:
Sonographer :

<M mode LV Function>

EDV	Pompo	Teichholz
ESV	118ml	113ml
SV	18ml	25ml
CO	99ml	88ml
EF	84.6%	77.6%
FS	46.4%	
LVM/BSA		
HR		

LVID	Diastole	Systole
IVS	49.0mm	26.3mm
LVPW	16.8mm	21.3mm
	11.5mm	18.9mm

<Aortic Stenosis Flow Doppler>

Peak V	169.6cm/s	Mean V	
VTI	34.5cm	VTI (LVOT)	127.0cm/s
LVOT			

AVA		AVA/BSA	
Peak PG	11.5mmHg	Mean PG	7.1mmHg

<Trans Mitral Flow Doppler>

Peak E	81.1cm/s	
Peak A	2.0cm/s	Adur
PVAdur		
DecT	272ms	

MVA	
E/A	41.25
Mean PG	1.2mmHg
PVAdur -Adur	

<User's Calculation>

SVAi	VTI (AS)	:	34.5cm	
Ao/OG	OG/Ao	:	0.954	
	Ao.d1	:	31.9mm	OG.d1 : 30.4mm
	DVA.d1	:	17.4mm	



HAMAYED EL MILI RAFIK

Date Examen: 26/12/2022 13:54:01

Cabinet Hassan jammi, Hassan jammi

Test type: Resting ECG

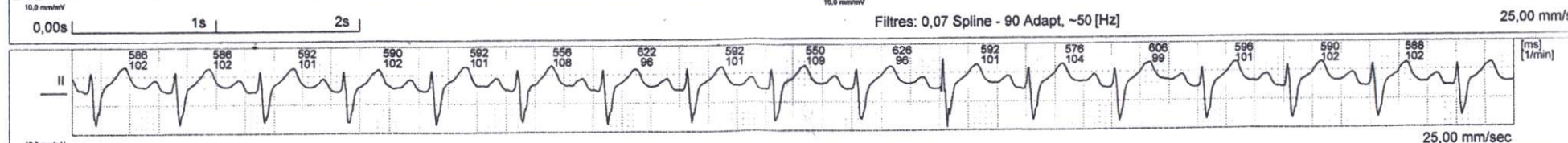
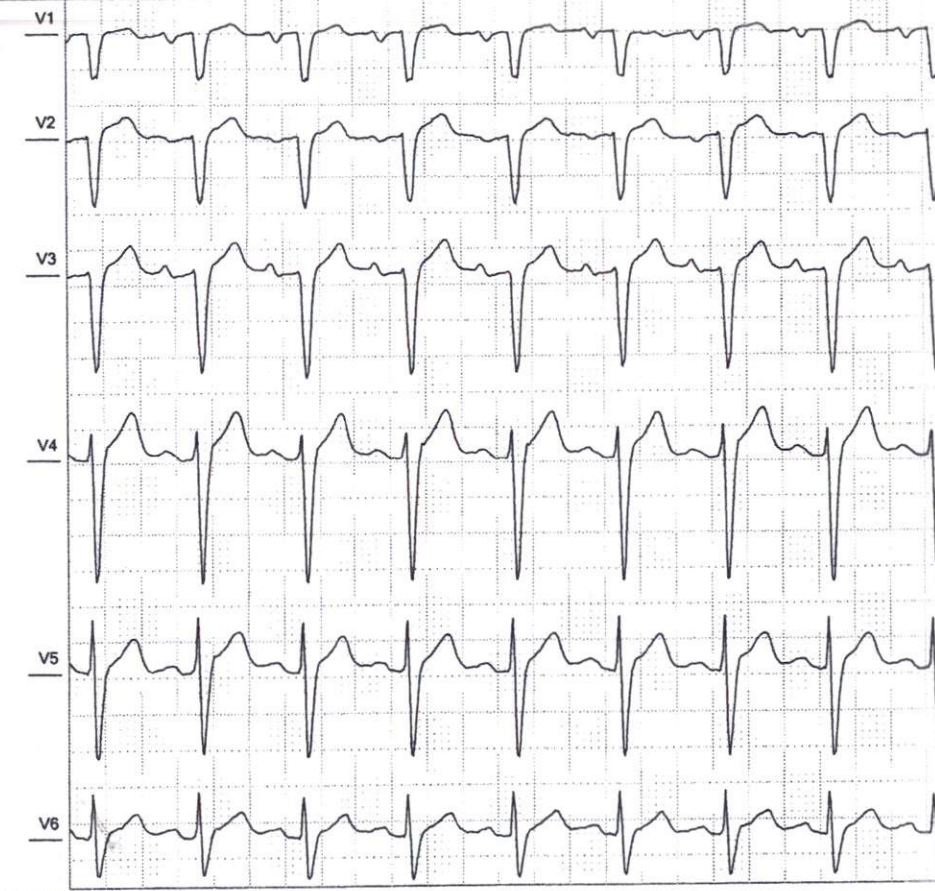
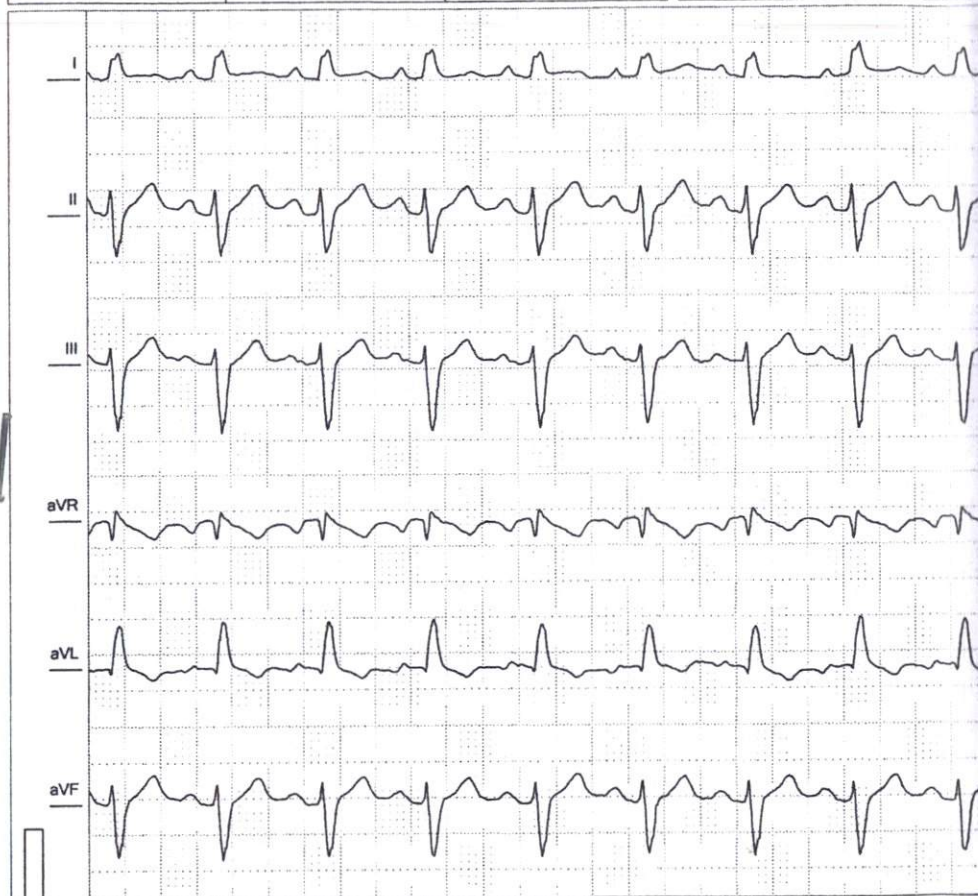
HR	103/min	P	Axe P	
RR	583ms	PQ (PR)	Axe QRS	-51°
SpO2		QRS	Axe T	79°
TA		QT	QTc(Baz)	457ms

ECG ANORMAL

Médecin: hassan hassan

Re- 12g 880g

DA 14/1



jammi hassan